

COMMUNE DE BOHICON

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

AVIS N° 039/2025/MCB/PRMP/SP-PRMP du 27/11/2025 relatif aux travaux de réhabilitation des tribunes officielles, des vestiaires et construction du reste et du complément du mur de la clôture + deux enseignes lumineuses au stade Paulin TOMADAGA

MARCHE DE TRAVAUX

AUTORITE CONTRACTANTE :	MAIRIE DE BOHICON
SOURCE DE FINANCEMENT :	BUDGET NATIONAL
IMPUTATION BUDGETAIRE :	231312
REFERENCE DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL:	T_DST_113858

Commencé le 24/12/2025
Achevé le 24/12/2025

DECEMBRE 2025

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel d'offres n°039/2025/MCB/PRMP/SP-PRMP du 27/11/2025 **relatif aux travaux de réhabilitation des tribunes officielles, des vestiaires et construction du reste et du complément du mur de la clôture + deux enseignes lumineuses au stade Paulin TOMADAGA**

Mode de passation : APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL

L'an deux mille vingt-cinq et le lundi vingt-deux (22) décembre à 09 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de la mairie de Bohicon sise à l'étage du bâtiment principal, la Commission ou le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°12C/958/MCB/SE/PRMP/SP-RMP du 22 Novembre 2025 :

- Président /rapporteur : M. AKHANGA Dénis Everson. PRMP ou son représentant

- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations *[Préciser avec voix délibérative ou sans voix délibérative]*
MAIRIE DE BOHICON	Catherine BONOU	Rapporteur	*avec voix délibérative*
MAIRIE DE BOHICON	DJESSIN Dieudonné	Rpt DST	*avec voix délibérative*
MAIRIE DE BOHICON	TCHOGNINOU Lucrèce	Rpt DAAF	*avec voix délibérative*
MAIRIE DE BOHICON	KPALIKA Florent	Juriste	*avec voix délibérative*

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot unique	Intitulé : travaux de réhabilitation des tribunes officielles, des **vestiaires et construction du reste et du complément du mur de la** clôture + deux enseignes lumineuses au stade Paulin TOMADAGA
Procédures	
Mode de passation	**APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL**
Justification	**(si requise)**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal N°12C/114-25/MCB/CCMP du 26 Novembre 2025.
Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en liste*]	
- ENTREPRISE GTB - 2 MG SERVICES PLUS - FAGUEZ BTP	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
ENTREPRISE GTB	- Le soumissionnaire GTB a présenté une offre classée 2ème plus chère que l'offre évaluée économiquement plus avantageuse pour l'autorité contractante
FAGUEZ BTP	Le l'offre du soumissionnaire FAGUEZ BTP a été écartée à la conformité technique au motif que : - a fourni un programme de mobilisation et de construction daté, signé et cacheté non conforme pour n'avoir pas fait ressorti les aspects (Introduction du projet, programme du personnel, programme du matériel, programme pour l'exécution des travaux, assurance et sécurité du chantier) exigés dans le DAO à la section II intitulée formulaire de soumission à la page 98 ; - a fourni une organisation des travaux sur site datée, signée et cachetée non conforme pour n'avoir pas fait ressorti les aspects (Introduction du projet, programme du personnel, programme du matériel, programme pour l'exécution des travaux et assurance et Sécurité du chantier) exigés dans le DAO à la section II intitulée formulaire de soumission à la page 101 ; - - a fourni une méthode d'exécution ou de réalisation datée, signée et cachetée non conforme pour n'avoir pas fait ressorti les aspects (Introduction du projet, description générale des travaux, description technique et succession des différents corps d'état et leur mode d'exécution et la conclusion) exigés dans le DAO à la section II intitulée formulaire de soumission à la page 102 ; - a fourni deux (02) spécifications techniques dont l'une est daté, signé et cacheté mais non conforme aux exigences du DAO et l'autre non daté, ni signé ni cacheté
Attributaire	
Nom	2 MG SERVICES PLUS
Montant proposé	77 887 191 HT ; 91 906 886 TTC
Montant évalué (corrigé)	85 109 191 HT ; 100 428 846 TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	**Travaux de réhabilitation des tribunes officielles, des vestiaires et construction**

	du reste et du complément du mur de la clôture + deux enseignes lumineuses **au stade Paulin TOMADAGA**	
Prix	85 109 191 HT / 100 428 846 TTC	
Délai d'exécution	3 mois	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	
Autres	Néant	

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission ou le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation du lot	Attributaire	Montant
Travaux de réhabilitation des tribunes officielles, des vestiaires et construction du reste et du complément du mur de la clôture + deux enseignes lumineuses au stade Paulin TOMADAGA	2 MG SERVICES PLUS	85 109 191 HT 100 428 846 TTC
TOTAL		100 428 846 FCFA TTC

Le Président a clôturé la séance à 17 heures 15 minutes.

Fait à Bohicon, le 24 décembre 2025

Ont signé :

PRMP

Evrard Denis AKHANGA

Pour la DAAF,
C/DMS

Florent KPOLIKPA

Pour DST/PO

Adéla Donald T. DJESSOU